

**AVIS D'APPEL PUBLIC A MANIFESTATION D'INTERET N° 002/ST/CARPA/2023, du 10 février  
2023**

**POUR LE RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT**

**EN VUE DE L'ACQUISITION D'UN OUTIL DE CALCUL DES COÛTS UNITAIRES DE  
CONSTRUCTION EN GENIE CIVIL**

**1- Contexte**

La Stratégie Nationale de Développement (SND30) du Cameroun, fait du développement des infrastructures l'une des principales fondations sur lesquelles repose le premier pilier de ladite stratégie, à savoir la transformation structurelle de l'économie nationale. Un ensemble de grands projets d'infrastructures d'un montant de 37 500 milliards F CFA, sont ainsi prévus pour la présente décennie 2020-2030. Les ressources internes n'étant pas à mesure de couvrir à elles seules ce montant, le gouvernement entend privilégier le schéma Partenariat Public-Privé (PPP) dans la réalisation de ces grands projets. Il est ainsi prévu que ces projets soient réalisés à plus de 75% en mode PPP.

Cependant, un projet ne peut être mis en œuvre en mode PPP, que si l'évaluation préalable effectuée par le CARPA en établit l'éligibilité à ce régime spécifique. Cette évaluation est menée sur la base des rapports d'études de faisabilité transmis par les acteurs publics initiateurs des projets. Les coûts tirés desdits rapports sont renseignés dans un comparateur du secteur public. Il est donc important pour le CARPA de s'assurer de la vraisemblance de ces données avant leur introduction dans le comparateur.

Afin d'être en mesure de mener ses propres estimations, le CARPA envisage acquérir un outil de calcul des coûts unitaires de construction de Génie Civil.

**2- Objet**

Le présent Appel à Manifestation d'intérêt est lancé à l'intention des cabinets d'études techniques désirant participer à la procédure de sélection d'un Consultant chargé de l'acquisition d'un outil de calcul des coûts unitaires de construction de Génie Civil.

**3- Consistance des prestations**

Le Cabinet retenu à l'issue de la Consultation devra développer un outil permettant de calculer les coûts unitaires de constructions dans les domaines des routes et bâtiments. De façon spécifique, il sera question de :

- élaborer un outil informatisé de calcul des coûts unitaires de construction ;
- produire un guide d'utilisation de l'outil ;
- former les Experts du CARPA à l'utilisation de l'outil

Le délai d'exécution des prestations est fixé à trois (03) mois.

#### **4- Conditions de participation**

Le présent Appel à Manifestation d'intérêt est ouvert à toute entreprise ou Cabinet d'Etudes Techniques résidant au Cameroun.

#### **5- Contenu du dossier**

Le dossier de candidature du présent avis d'appel à manifestation d'intérêt devra comporter les pièces suivantes :

##### ***5-1. Un dossier administratif***

Il comprendra les documents administratifs certifiés conformes datant de moins de (03) mois et valables pour l'exercice en cours, il s'agit de :

- Une lettre de motivation dûment signée du candidat ;
- La copie de l'attestation de non redevance en cours de validité certifiée par le service émetteur et la carte de contribuable ;
- L'attestation de non faillite délivrée par le greffe du tribunal de première instance du domicile ;
- L'attestation de non exclusion des marchés publics délivrée par l'Agence de Régulation des Marchés Publics (ARMP) ;
- Le justificatif de l'inscription aux divers ordres d'expertises le cas échéant ;

Il est précisé que l'absence ou la non validité de l'une des pièces ci-dessus entraîne la non recevabilité de la candidature.

##### ***5-2. Un dossier technique***

Le candidat devra fournir les éléments justifiant ses aptitudes professionnelles. Le dossier technique comprendra au minimum :

- Le personnel clé envisagé pour la réalisation de la mission, accompagné pour chaque membre du personnel annoncé, des documents justifiant sa capacité à effectuer la mission (CV daté et signé, copie certifiée conforme de l'original du diplôme, ...);
- Les références du candidat dans les prestations similaires à celles qui sont sollicitées dans le présent mandat, accompagnées pour chaque référence annoncée, des copies claires et lisibles des contrats déjà réalisés (la première et dernière page du contrat et le PV de réception);

#### **6- Profil du Consultant**

A titre indicatif, l'équipe chargée de la réalisation de l'étude sera composée du personnel suivant :

- Un Chef de mission Ingénieur de Génie-Civil (niveau BAC+5 minimum), ayant au moins quinze (15) ans d'expérience professionnelle générale dans les projets d'infrastructures et au moins trois (03) références dans des prestations similaires à celles objet du présent APMI;
- Un ingénieur en informatique (niveau BAC+5 minimum), qui devra de préférence être un analyste programmeur, ayant des connaissances en systèmes et réseaux, ayant au moins sept (07) ans d'expérience professionnelle et au moins trois (03) références dans des prestations similaires à celles objet du présent APMI.

- Un ingénieur statisticien (niveau BAC+4 minimum) ayant au moins sept (07) ans d'expérience professionnelle, et au moins trois (03) références dans des prestations similaires ;

En tout état de cause, le Consultant mobilisera et proposera dans son offre toute compétence nécessaire à la bonne exécution de sa mission.

## **7- Dépôt des dossiers**

Les dossiers de candidatures rédigés en français ou en anglais en cinq (05) exemplaires dont un (01) original et quatre (04) copies, seront déposés sous pli fermé et scellé au CARPA, sis au Boulevard de l'URSS (Yaoundé - quartier Bastos), à côté de l'Ambassade de Russie, au plus tard le **03 mars 2023 à 15heures**, heure locale. Ils devront porter la mention suivante :

**« AVIS D'APPEL PUBLIC A MANIFESTATION D'INTERET N° 002/ST/CARPA/2023, du 10 février 2023**

### **POUR LE RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT**

### **EN VUE DE L'ACQUISITION D'UN OUTIL DE CALCUL DES COÛTS UNITAIRES DE CONSTRUCTION EN GENIE CIVIL »**

**« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »**

## **8- Evaluation des dossiers**

Les dossiers de candidatures seront évalués suivant les critères ci-après :

### ***8.1- Critères éliminatoires***

- Dossier administratif incomplet ou non conforme ;
- Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- Note technique inférieure à 70 points sur 100

### ***8.2- Critères essentiels***

Le dossier technique sera évalué sur cent (100) points sur la base des critères ci-après :

Le dossier technique sera évalué sur cent (100) points sur la base des critères ci-après :

- Personnel du candidat : 70 pts ;
  - Chef de mission : 25 pts
    - *conformité du diplôme* : 05 pts
    - *Expérience professionnelle générale* : 05 pts
    - *Expérience spécifique dans les projets similaires* : 15 pts
  - Ingénieur en informatique : 25 pts
    - *Conformité du diplôme* : 05 pts
    - *Expérience générale* : 05 pts
    - *Expérience spécifique dans les projets similaires* : 15 pts
  - Ingénieur statisticien : 20 pts
    - *Conformité du diplôme* : 05 pts

- *Expérience générale :* *05 pts*
- *Expérience spécifique dans les projets similaires :* *10 pts*
- Références du Candidat : *30 points ;*

*05 pts par prestation similaire annoncée et justifiée*

#### **9- Financement**

Les prestations, objet du présent Appel à Manifestation d'intérêt sont financées par le budget 2023 du CARPA

#### **10- Renseignements complémentaires**

Les renseignements complémentaires sur le présent Avis d'Appel Public à Manifestation d'Intérêt, peuvent être obtenus tous les jours et heures ouvrables au siège du CARPA, sis au Boulevard de l'URSS (Yaoundé – quartier Bastos) à côté de l'Ambassade de Russie, BP : 33745 Yaoundé, Tél : (237) 222 21 81 07.

**Le Président**